

Organisée par l'ARPE (Agence Régionale pour l'Environnement), cette opération a pour objectif d'identifier, de valoriser et de diffuser les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité. Un label "ville nature" a été créé afin de valoriser l'engagement des collectivités pour la nature. Les villes doivent répondre à un questionnaire très complet portant sur leurs démarches de planification, la gestion locale de la biodiversité et les actions citoyennes. La Ville a postulé en 2017 et a obtenu une première libellule.



Une ville « zéro phyto »

Depuis de longues années déjà, et bien avant les directives européennes et nationales en la matière, les traitements chimiques ont totalement disparu des espaces verts publics toulonnais.

Dès 2007 en effet, dans le cadre de sa politique de développement durable, de santé publique et en toute cohérence avec le 1^{er} Grenelle de l'environnement, la Ville de Toulon a opté pour la lutte biologique intégrée, dans son centre horticole (les serres municipales) et les différentes zones urbaines.

Une méthode qui rime avec suppression des produits dangereux (pour l'environnement et la population), maîtrise du développement des insectes nuisibles et, à terme, allègement du budget dédié.

Comment ça marche ?

Concrètement, cette guerre biologique se mène en plusieurs batailles. On pose d'abord dans les végétaux des pièges attractifs avec phéromones (*) adaptées aux différents insectes nuisibles ciblés. Une fois le seuil de tolérance atteint (à savoir un taux acceptable de dégradation d'un espace vert garantissant son aspect esthétique), on lâche les insectes prédateurs, nommés « insectes auxiliaires ». Résultat, non seulement le nombre d'insectes nuisibles est régulé, mais ce type d'intervention permet de les quantifier et de comptabiliser les différentes espèces.

Savoir-faire et économie

La lutte biologique requiert de la part des professionnels des Espaces verts maîtrise et précision. Pour ce faire, le personnel suit une formation adaptée. De plus, elle permet généralement de parvenir à un équilibre sanitaire en trois ans. Quant au budget, s'il a tendance, pendant ces trois premières années, à être plus élevé qu'avec les insecticides « d'avant », il est par la suite largement revu à la baisse.

(*) *Sécrétion externe produite par un organisme, qui stimule une réponse physiologique ou comportementale chez*

un autre membre de la même espèce.

Quelques dates phare :

- Depuis 2007, le service des espaces verts fait traiter les chenilles processionnaires dans les parcs et écoles par la bactérie bacillus thuringiensis,
- 2009 : mise en place d'un piégeage par phéromones de la mineuse du marronnier sur l'ensemble des plantations d'alignement,
- 2011 : mise en place de la lutte biologique intégrée sur les rosiers de la place d'Armes pour le traitement des pucerons,
- 2013 : mise en place du bio contrôle,
- 2015 : fertilisation à base de Mycorhize pour rendre plantes arbustives et arbres résistants aux maladies.

Contacts -

➤ TOUT L'ANNUAIRE [5]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2016-06-04-lp-1104b.jpg>

[2] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2015-04-13-lp-0062.jpg>

[3] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2015-04-13-lp-0041.jpg>

[4] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2010-03-20-rg-0593.jpg>

[5] <https://www.toulon.fr/annuaires>